prévoit la publication systématique des thèses tant de doctorat (l'équivalent de notre Troisième Cycle) que d'État soutenues, ce dont bénéficient les thèses — rares, il est vrai — traitant de l'Afrique noire. Il y a ensuite les annuaires publiés par l'*Institut für Afrika-Kunde* (sur l'Afrique subsaharienne) et par le *Deutsches Orient-Institut* (dont une partie traite de l'Afrique du Nord). L'*Institut für Afrika-Kunde* publie par ailleurs la célèbre revue triannuelle *Afrika Spectrum*, unique dans son genre en RFA, qui comporte assez fréquemment des articles en anglais et, systématiquement, des résumés. Autres publications de cet institut, décidément très dynamique dans le domaine de l'édition, l'*Aktueller Informationdienst*, recueil de coupures de la presse africaine, très utile, paraissant deux fois par mois ainsi que deux séries de monographies. De son côté, l'équipe d'africanistes de Bayreuth a longtemps publié un bulletin (*African Studies Series*) dont la parution est aujourd'hui stoppée, en attendant qu'un nouveau titre s'y substitue. Signalons enfin *Internationales Afrikaforum*, recueil de brèves chroniques politiques des États africains publiées par un collectif d'institutions, ainsi que les bulletins émanant des ONG et des organisations caritatives, souvent très actives.

Cette énumération ne doit cependant pas masquer la réalité de la crise qui affecte les études africaines en Allemagne. Les africanistes allemands en sont conscients, qui se sont groupés en une association ; celle-ci tiendra son deuxième congrès en 1989. Sera-t-il l'occasion d'une relance de l'africanisme Outre-Rhin ?

René Otayek

Tabataba, un film malgache

TABATABA, du réalisateur R. Rajaonarivelo, est un film délibérément non tiers-mondiste, qui marque ses distances par rapport à *Ils tsy very*, sorti pour la commémoration des « événements de 1947 ». Financé par le ministère de la Culture malgache, ce premier film avait échappé à son réalisateur pour être monté par L. Amina dans une perspective clairement nationaliste, à Alger. Rajaonarivelo insiste sur le fait qu'il n'entendait pas fournir une version argumentée d'un soulèvement sanglant (au moins 70 000 morts), et dont l'évocation s'est trouvée censurée jusqu'à la « deuxième indépendance » de Madagascar, en 1972 (1). Il a fait oeuvre de sensibilité.

L'essentiel du dilemme de 1947 est restitué dans l'ouverture du film, avec la visite d'un envoyé du MDRM, parti nationaliste légaliste, fondé en 1946, enraciné très rapidement sur toute l'île. L'homme (complet, chapeau, cartable), est un « *étranger au village* » qui veut

« *parler à la communauté* ». *Notre pays, explique-t-il, a un parti. Ses revendications sont soutenues par la Charte des Nations Unies. Nous obtiendrons l'indépendance dans le cadre d'un vote démocratique* ». Les paysans, étrangers à l'idée de parti, sont persuadés que les colons ne rendront pas les terres accaparées. « *Préparons-nous à la guerre, dit Lehidy,* le jeune homme qui pousse à constituer un maquis. Il y aura de la violence, car on ne peut l'éviter. Mais les Américains nous aideront ». Les villageois sont divisés. Le chef se laisse peu à peu entraîner, annonçant que « *cette guerre est la guerre de tous les Malgaches* ». « *Cesse de parler comme un étranger* » s'entend-il répondre. La brève organisation d'un maquis local se traduit par l'occupation du village, la fuite des femmes et des enfants en forêt où ils dépérissent, la mort ou la capture des hommes.

Ce film n'est certes pas voué à la fabrication de héros nationalistes. Rajaonarivelo s'en est défendu pour plusieurs raisons. Il ne croit pas que le premier mouvement des Français ait été de tuer. Le chef de canton vient au village pour faire voter, même s'il arrive sans les bulletins du MDRM, « *illégal* ». D'autre part, 1947 fut un phénomène complexe où « *toutes les victimes ne furent pas d'un côté* ».

Le film prend délibérément de la distance par rapport au cœur du séisme en choisissant un village tanala, proche d'Ifanadiana, sur la Falaise de la côte Est, brûlé, sans plus, en 1947. La vision se concentre sur l'imaginaire de la révolte, fausses nouvelles, messages trouvés dans des arbres, contre-messages de l'administration flottant au fil du fleuve, annonces de l'arrivée des troupes américaines. « *Je reviendrai quand je serai général, avec les Américains* », a dit Lehidy en quittant le village. « *Lehidy a des canons maintenant* », dit la rumeur, quand le jeune homme n'a qu'un similaire de fusil en bois. Ces images nous suggèrent que beaucoup de gens ont été trompés ou se sont trompés eux-mêmes. La question posée est embarrassante : le monde rural de la côte Est, avec ses plantations de café, incapables de nourrir les hommes, ses corvées redoublées, fut un lieu de violences, de famine intenable pendant la Seconde guerre. Le soulèvement qui y répondit en 1947 était-il si éloigné de la réalité, voué à la dimension de l'échec et du dérisoire comme le suggère l'escarmouche finale entre deux vieux et quelques soldats ? La conscience historique des acteurs du mouvement se situait à mi-chemin entre l'appréciation réaliste du rapport de forces et le recours au soutien imaginaire d'acteurs internationaux qui ne bougèrent d'aucune manière. Le film accentue cette part de l'imagerie, d'autant plus que le jeu des Européens, très distancié, est un peu caricatural et que la transcription cinématographique de la durée n'est pas totalement acquise.

Il est vrai que peut-être le regard du cinéaste est celui de l'enfant, jeune frère de Lehidy. Il

(1) Depuis est paru l'ouvrage de J. Tronchon, *L'insurrection malgache de 1947*, Paris Maspéro, 1974, réédité par Karthala en 1990. On le complètera par S. Randrianja, *Le parti communiste de la région de Madagascar (1936-1939)*, Thèse de troisième cycle, Université de Paris VII, 1983 (le PCRM constitue le « maillon manquant » préludant à la constitution des sociétés secrètes) et par B. Ramanantsoa-Ramarcel, *Les sociétés secrètes nationalistes à Madagascar dans la première moitié du XXe siècle : VVS, Panama, Jiny*, Thèse de troisième cycle, Université de Paris VII, 1986, sur le rôle déclencheur des sociétés visant un soulèvement violent, infiltrées au cœur de l'organisation légaliste du MDRM.

nous guide ainsi sur un versant onirique que renforce le penchant allégorique de la langue. Écoutant des acteurs dignes, pudiques, authentiques s'expliquer, bien plus qu'il ne nous les explique, le réalisateur nous épargne tout didactisme. Il nous laisse sur un proverbe, le même qui avait ouvert le récit, suggérant que la destinée villageoise est recommencement. La mère de Lehidy s'assied sur le fauteuil Louis XVI donné jadis par Gallieni à une vieille femme (fascinant personnage) qui trônait tout le jour sur la place et s'était gaussée du départ des hommes au maquis. Personne ne l'écoutait. Elle représente pourtant la mémoire. Le film suggère que les villageois sont projetés hors d'une existence cyclique, brutalement, dans l'histoire, sans jamais avoir les moyens de maîtriser sa rencontre.

Françoise Raison-Jourde

Cooptation politique à l'envers : les législatives de 1988 au Rwanda

LES élections législatives du 26 décembre 1988 furent les troisièmes à être organisées sous la Deuxième République, qui s'était dotée d'une constitution en 1978. L'expérience de scrutins successifs (en 1981, 1983 et 1988) permet de tenter un examen de constantes au-delà de l'analyse d'un seul exercice. A un moment où l'on constate un intérêt accru pour les fonctions que peuvent remplir les élections même dans des régimes monolithiques, il peut être utile de s'interroger sur le sens des élections législatives au Rwanda.

J'ai décrit ailleurs le contexte politique et constitutionnel général, ainsi que la procédure électorale (1) ; il n'est donc pas nécessaire d'y revenir dans le cadre de cette note. Nombre de constatations faites dans mon article de 1984 valent d'ailleurs également pour les élections de 1988. Rappelons seulement que le Rwanda est un État à parti unique, où tout Rwandais est de plein droit membre du MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement). Afin de garantir un certain choix lors des élections législatives (2), la loi électorale prévoit la présentation d'un nombre de candidats égal au double du nombre de sièges à pourvoir dans chaque circonscription électorale (qui est la préfecture).

Les résultats des élections

De prime abord, on relève un fait remarquable. Dans une préfecture, celle de Gisenyi, il s'est avéré impossible d'intéresser le nombre de candidats requis par la loi électorale : treize au lieu de quatorze candidats se sont alignés pour les sept